

Luxembourg, le 6 février 2015

Prise de position du „Syndicat des Fabriques d’église du Luxembourg“ quant à la „Convention entre l’État du Grand-Duché de Luxembourg et l’Église catholique du Luxembourg concernant la nouvelle organisation des fabriques d’églises“

Le Conseil d’administration du SYFEL, représentant 251 des 285 Fabriques d’églises au Luxembourg, après analyse du texte de la nouvelle Convention, telle qu’elle a été signée le 26 janvier passé, a décidé dans sa réunion du 3 février 2015 de prendre à l’unanimité la résolution suivante:

Le Conseil d’administration du SYFEL,

1. rappelle que les Fabriques d’église gèrent aujourd’hui et depuis plus de 200 ans, les biens des paroisses sur le plan local, grâce à l’engagement durable de milliers de bénévoles;
2. constate que contrairement à l’intitulé de la convention, il ne s’agit pas d’une «nouvelle organisation» des Fabriques d’église mais bel et bien de leur abrogation;
3. souligne que ni le SYFEL ni ses membres n’ont jamais participé activement ou directement aux négociations avec le gouvernement;
4. regrette cette procédure de négociation de la convention conduite d’une façon intransparente, dans une atmosphère de pression énorme, et non pas dans le temps et le calme nécessaires;
5. souligne que les Fabriques d’église ne sont pas parties à cette convention et ne sont donc nullement liées par une convention qui leur demeure inopposable et qui n’est même pas entrée en vigueur aux termes de son article 2.
6. souligne que le changement à court terme du décret du 30 décembre 1809, en ce qui concerne l’exemption des communes du soutien financier par rapport aux Fabriques d’églises, place un grand nombre de Fabriques dans une situation financière précaire;
7. considère que la méthode retenue dans la convention devant aboutir en 2017 à leur abrogation par le législateur et, obligeant les Fabriques d’église à devenir leur propres fossoyeurs, contrevient clairement à leurs missions légales qui visent précisément la conservation des édifices dont elles sont en charge;
8. est persuadé qu’un Fonds unique sur le plan national, fonctionnant sur base d’une organisation centraliste, ne peut en aucun cas être à même de reprendre les nombreuses missions des Fabriques d’église;

9. est également d'avis qu'un tel Fonds ne pourra jamais prendre suffisamment soin des édifices du culte au plan local et entraînera à moyen terme la disparition de nombreux édifices du culte de l'archidiocèse;
10. regrette que la convention ne prend en considération ni l'héritage culturel, ni artistique, ni historique luxembourgeois, héritage auquel les Fabriques d'église ensemble avec les communes et de nombreuses générations de fidèles ont intensément contribué;
11. dénoncent de façon véhémente l'interdiction formelle aux communes de participer financièrement à l'entretien et à la conservation des églises, car il s'agit une violation de la liberté de religion et d'une atteinte caractérisée à l'autonomie communale;
12. constate finalement que la convention contient des fautes juridiques et d'innombrables problèmes pratiques.

Le Conseil d'administration du SYFEL décide à l'unanimité,

13. de s'opposer par tous les moyens appropriés de jure et de facto en leur pouvoir, pour lutter contre la disparition des Fabriques d'église et invite tant le gouvernement que l'archevêché à revoir leur position;
14. demeure ouvert à toute discussion concernant une réforme -certainement indispensable- des Fabriques d'église tant avec les parties signataires de la convention, qu'avec le SYFEL, le SYVICOL et les communes dans le respect de l'autonomie communale, du culte catholique, de la pastorale et du patrimoine culturel et historique.

Le Conseil d'administration du SYFEL

Copies à:

- Mgr. Giacinto Berloco, Nonce Apostolique
- M. Dan Kersch, Ministre de l'Intérieur
- Mgr. Jean-Claude Hollerich, Archevêque
- M. Emile Eicher, Président du SYVICOL
- M. l'Abbé Erny Gillen, Vicaire général
- Mgr. Georges Hellinghausen, Prévôt du Chapitre
- M. l'Abbé Francis Erasmy, Vice-président du Conseil presbytéral
- Curés-doyens de l'archidiocèse